

Réf: Dossier 198368

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION, DE L'IMMOBILIER ET DU FONCIER AFRICAIN » en abrégé « S.C.I.F.A »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MANGUIER STAR 4-RUE, Lot 19 Ilot 01, Parcelle 224,
Section CL, Lot 19, Ilot 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 02 Mars 2023 reçus par Me Awa KONE, NOTAIRE, et enregistrés au CEPICI le 13 Avril 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE CONSTRUCTION, DE L'IMMOBILIER ET DU FONCIER AFRICAIN » en abrégé « S. C.I.F.A »

Objet : - La promotion immobilière et foncière ;
- La gérance, l'achat et la vente des parcelles ;
- La location de maison ;
- Les études de projets immobiliers ;
- L'évaluation des risques ;
- La recherche de financement ;
- Le Bâtiment-Travaux Public (BTP) ;
- L'import- export ;
- Le commerce général ;
- Les prestations de services. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes de la manière la plus étendue. Et pour la réalisation de l'objet social. L'Emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou le nantissement de tout ou partie des biens sociaux. La prise de participation dans toutes entreprises, sociétés ivoiriennes ou étrangères créées ou ayant un objet similaire.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
MANGUIER STAR 4-RUE, Lot 19 Ilot 01, Parcelle 224,
Section CL, Lot 19, Ilot 01

Dirigeant(s) M DEHEO YOUNAHO FRANCK-ALAIN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04577 du 28/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°32410/GTCA/RC/2023 du 28/04/2023

